

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté au lycée des métiers du bâtiment de Sillac à la rentrée de septembre 2022, vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à fournir lors de son inscription au lycée.

PIECES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- La photocopie de la pièce d'identité de l'élève **en cours de validité**,
- La photocopie du livret de famille **obligatoire**,
- La copie de l'ordonnance du juge en cas de séparation (**uniquement le résultat**),
- La photocopie des pages de vaccination,
- L'attestation d'assurance scolaire pour l'année scolaire 2022/2023, (obligatoire pour les sorties scolaires) à fournir en septembre si vous ne l'avez pas encore,
- 1 RIB **au nom du responsable financier**.
- Demande de bourses lycée OUI* NON (fournir l'accusé de réception)
- Diplôme ASSR obtenu OUI* NON niveau 1 niveau 2 (***fournir la copie du diplôme**).

- Pour les élèves concernés :
 - PPS (reconnaissance MDPH) OUI* NON en cours, (*** Si oui fournir la notification**)
 - PAP OUI* NON en cours, (*** Si oui fournir la notification**)
 - PAI OUI* NON en cours, (*** Si oui fournir la notification**)

- Votre enfant a-t-il bénéficié de mesures d'aménagements à l'examen DNB OUI NON (***Si oui fournir la notification**)

Les inscriptions pour les classes de 2ndes CAP et BCP se dérouleront du :

**Lundi 4 juillet au mercredi 6 juillet 2022 inclus
de 9 heures à 12h00 et de 13h00 à 18 heures.**

en présence d'un responsable légal et de l'élève.

A l'issue des inscriptions, il vous sera remis l'organisation de la rentrée 2022, ainsi que la liste des manuels et fournitures.

La direction